

# CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 30 Mai 2008

---

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 1/07

OBJET : Renouvellement de la convention entre le Département de Seine-et-Marne et la Chambre d'Agriculture.

**RÉSUMÉ** : Proposition d'engagement du Département dans le domaine de l'agriculture au travers d'une nouvelle convention triennale avec la Chambre d'Agriculture. Les crédits correspondants, pour l'année 2008, soit 450 000 €, ont été inscrits lors du vote du budget primitif.

Par délibération en date du 24 juin 2005, notre Assemblée a approuvé le renouvellement de la convention d'objectifs triennale entre le Département et la Chambre départementale d'Agriculture de Seine-et-Marne, mise en place depuis 2002. L'aide allouée à la Chambre d'agriculture s'élève à 450 000 € annuels depuis 2006.

Cette convention étant échue au 23 août 2008, je vous propose son renouvellement ; le montant d'aide étant identique mais les modalités d'exécution différant légèrement.

Ainsi, je vous propose d'orienter, dans le cadre de notre Agenda 21, les actions de la Chambre d'agriculture vers des objectifs d'intérêt départemental favorisant l'adaptation de l'agriculture aux nouveaux enjeux auxquels elle est confrontée sur les plans agro-environnemental et économique.

En effet, le Plan Départemental de l'Eau prévoit, dans son volet préventif agricole, la mise en place de mesures visant à réduire les pollutions diffuses, en particulier liées aux pesticides. Ainsi, les actions de la Chambre d'agriculture doivent permettre d'accompagner la mise en place des Mesures Agri-Environnementales, décidée par notre Assemblée le 28 septembre 2007, ainsi que du Plan Végétal Environnement, adopté le 25 janvier 2008.

De plus, l'Agenda 21 départemental prévoit de favoriser la mise en place d'une agriculture durable et créatrice de lien social, conciliant la mise en œuvre de pratiques garantes de la préservation de l'environnement avec le développement de circuits courts de commercialisation et d'activités de diversification.

C'est pourquoi, dans le cadre des actions en lien avec le développement économique agricole, il est prévu une participation de Seine-et-Marne Développement et du Comité Départemental du Tourisme aux comités de pilotage et aux comités techniques de suivi de cette convention. Seine-et-Marne Développement pourra également participer au suivi des actions mises en œuvre par la Chambre d'agriculture, en particulier dans le domaine du développement des agro-matériaux et agro-énergies. Ces secteurs, émergents en Seine-et-Marne et dont les implications sont encore mal connues, nécessitent en effet une expertise spécifique.

Compte-tenu de ces éléments, la convention, résultant de la concertation avec la Chambre d'agriculture concernant les actions prévues en 2008, est présentée en annexe de la délibération jointe au présent rapport et un tableau de synthèse, en annexe du rapport, indique les actions et les montants d'aide alloués par le Département pour sa première année de mise en œuvre.

Les montants des subventions pour les années 2009 et 2010 pourront faire l'objet d'une révision, en fonction des nouvelles actions mises en place. La nature des actions subventionnées et leur montant fera l'objet d'un avenant soumis chaque année au vote de l'Assemblée.

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur ce projet, et si vous en êtes d'accord, d'approuver la convention d'objectifs à conclure avec la Chambre d'Agriculture annexée au projet de délibération ci-joint, et de m'autoriser à la signer au nom du Département.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

## Annexe

**Tableau de synthèse des actions financées par le Département en 2008**

Action	Participation du Département en 2008
<b>Agro-environnement</b>	
Elaboration de références thématiques analytiques - Itinéraires bas intrants et systèmes de cultures intégrés	40 000 €
Actions sur les territoires prioritaires du PDE	30 725 €
Info.pl@ine et Info.pl@ine intégré	55 000 €
Gestion quantitative de l'eau	17 000 €
Transparence des pratiques et gestion des indicateurs d'évolution des pratiques agricoles	35 275 €
Cellule d'information Protection de l'eau et Agriculture 77	20 000 €
Concept Qualité 77	10 000 €
Agriculture Biologique	25 000 €
Maraîchage et protection de l'eau	15 000 €
Conseil Environnemental	18 000 €
Suivi et développement de cultures environnementales et dédiées à la production de biomasse	12 000 €
Lutte biologique, qualité des fruits et biodiversité en arboriculture	12 000 €
Techniques Culturelles Simplifiées	12 000 €
<b>Sous-total</b>	<b>302 000 €</b>
<b>Développement économique et diversification</b>	
Promotion des agro-matériaux	15 000 €
Litière et fumier de la filière équine	5 000 €
Mise en place de projets de méthanisation	20 000 €
Création de trois événements pour développer la vente directe à la ferme et contribution au développement de production de qualité	30 000 €
Chèque cadeau du terroir	15 000 €
Faire émerger des projets d'aménagement du bâti agricole	25 000 €
Jachères apicoles	10 000 €
Communiquer pour valoriser l'agriculture	3 000 €
Créer 10 tours de plaine pour les urbains dans l'année	5 000 €
Développer les « randonnées gourmandes » sur la Seine-et-Marne	20 000 €
<b>Sous-total</b>	<b>148 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>450 000 €</b>



Dossier n° 1/07 des rapports soumis à la commission  
n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Rapporteurs : M. ELU  
Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

M. MOUTON  
Commission n° 7 - Finances

---

Séance du 30 mai 2008

OBJET : Renouvellement de la convention entre le Département de Seine-et-Marne et la Chambre d'Agriculture.

### **LE CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE**

Vu la délibération du Conseil général du 25 janvier 2008, approuvant le budget primitif du Département pour l'année 2008,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances

### **DECIDE**

Article 1 : d'approuver la convention d'objectifs renouvelant le soutien du Département à la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, telle que jointe en annexe de la présente délibération,

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer au nom du Département la convention susmentionnée.

Article 3 : de prélever les crédits correspondants sur l'opération « Convention d'objectifs avec la Chambre d'agriculture » du programme « Agriculture/Aide à l'Agriculture ».

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ



## Annexe

<b>CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE</b>
--

entre

**Le Département de Seine-et-Marne,**

représenté par le Président du Conseil général, agissant en application de la délibération du Conseil général du 30 mai 2008,

ci-après dénommé « le Département »

et

**La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne,**

représentée par son Président, en exercice,

ci-après dénommée « la Chambre d'Agriculture » dont le siège social est situé au 418, rue Aristide Briand – 77350 Le Mée-sur-Seine.

**APRÈS AVOIR RAPPELÉ EN PRÉAMBULE CE QUI SUIVIT :**

L'agriculture est un élément important de la vie économique en Seine-et-Marne et joue un rôle essentiel dans la gestion du territoire et de ses ressources.

La Chambre d'Agriculture a la mission d'organiser le développement agricole par la mise en œuvre d'actions de conseil, d'expérimentations techniques, d'information et de promotion des produits. A ce titre, elle poursuit un large éventail d'actions de développement et d'innovation dans le souci de protéger l'environnement, notamment la ressource en eau, et de contribuer à la gestion de l'espace rural.

Les objectifs ainsi poursuivis rejoignent ceux du Département. Le Conseil général participe ainsi depuis 2006 à la mise en place du Plan Départemental de l'Eau, co-signé notamment par la Chambre d'Agriculture, avec pour objectifs, dans le cadre de son volet préventif agricole, la prévention des pollutions d'origine agricole, par la généralisation d'une agriculture plus économe en intrants et l'adoption par les agriculteurs de mesures environnementales préservant la viabilité économique des exploitations. De plus, le Conseil général, par l'élaboration de son Agenda 21 départemental, affirme sa volonté de favoriser une agriculture durable et créatrice de lien social.

Le Conseil général a donc souhaité contribuer financièrement aux programmes menés en ce sens par la Chambre d'Agriculture au bénéfice de l'ensemble de la profession.

Le Département de Seine-et-Marne soutient des actions spécifiques de la Chambre d'Agriculture qui s'inscrivent dans une logique de développement durable et répondent aux objectifs d'intérêt départemental suivants :

- Préservation et amélioration de la qualité de l'eau, de l'environnement, du paysage et de la biodiversité.
- Développement du tourisme rural, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme.
- Installation des jeunes agriculteurs et développement d'actions pédagogiques.
- Emergence de projets, diversification et commercialisation de la production agricole, en partenariat avec Seine-et-Marne Développement.
- Amélioration de la qualité des produits et soutien à l'agriculture biologique.
- Economies d'énergies et développement des énergies renouvelables à la ferme.
- Connaissance des pratiques agricoles, diffusion du conseil agronomique et expérimentation de techniques alternatives.

**IL A ENSUITE ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIVIT :**

**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de fixer les conditions selon lesquelles le Département apportera son soutien financier à la Chambre d'Agriculture pour la poursuite d'objectifs d'intérêt départemental à partir d'actions en faveur de l'environnement ou de sa prise en compte dans la gestion de l'espace rural et en faveur de la diversification des activités agricoles. Elle précise en outre les modalités selon lesquelles le Département exercera le contrôle de sa bonne utilisation.

**ARTICLE 2 – MODALITÉS D'EXÉCUTION DE LA CONVENTION**

Il est convenu de travailler dans une logique de contrat d'objectifs avec la création d'un comité de pilotage composé de représentants de la Chambre d'Agriculture, du Département, de Seine-et-Marne Développement et du Comité Départemental du Tourisme de Seine-et-Marne et présidé par un élu du Conseil général.

Le soutien du Département interviendra sur les actions validées par le comité de pilotage en fonction de leur adéquation aux objectifs cités dans le préambule. Cette instance sera assistée d'un comité technique qui aidera à la prise de décision et à leur application.

Pour chaque action, une fiche sera réalisée. Elle présentera l'action, son planning prévisionnel de réalisation, le détail des coûts et du financement, les objectifs poursuivis et les indicateurs d'évaluation pertinents (indicateurs de moyens et/ou de résultats).

Les fiches détaillant les actions pour 2008 sont jointes en annexe de la présente convention. Ces actions pourront être révisées en cours d'année lors des comités de pilotage selon la procédure décrite ci-dessous.

Pour les années suivantes, un avenant présentera à l'Assemblée départementale les actions retenues par le comité de pilotage.

Les réunions du comité de pilotage seront l'occasion pour la Chambre d'Agriculture de présenter au Département :

- le détail du programme des actions à subventionner, leur montant, les objectifs et les indicateurs de suivi,
- l'évaluation de l'atteinte des objectifs pour chaque action programmée à l'aide du renseignement des indicateurs.

Deux réunions au minimum seront organisées chaque année à l'initiative de la Chambre d'Agriculture :

- La première réunion du comité de pilotage (mai-juin) sera l'occasion de réaliser le bilan de l'année écoulée et un état d'avancement des actions de l'année en cours. De plus, la Chambre d'Agriculture présentera au Département son programme d'action prévisionnel pour l'année suivante, ainsi que les moyens consacrés à sa mise en œuvre. Les actions proposées devront être en cohérence avec les objectifs cités en préambule et, pour chacune d'entre elles, une fiche détaillée sera réalisée.

Le Département disposera d'un mois pour approuver ce programme prévisionnel. Son avis sera réputé favorable en cas d'absence de réponse dans le mois suivant la présentation du programme. En cas de désaccord, le Département proposera à la Chambre d'Agriculture de modifier son programme. La Chambre d'Agriculture disposera d'un mois pour présenter un nouveau programme. Le refus de la Chambre d'Agriculture vaudra renoncement à l'obtention de la subvention.

- La seconde réunion (septembre-octobre) permettra d'établir un second bilan d'étape des actions entreprises et de valider le programme des actions pour l'année suivante. Pour l'année en cours, le renseignement des indicateurs de suivis et du budget dépensé pour chaque action permettront des éventuelles réaffectations de fonds entre les actions, après accord du Département.

### **ARTICLE 3 – OBLIGATIONS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE**

La Chambre d'Agriculture s'engage à affecter l'intégralité du concours financier du Département à la réalisation des objectifs et des activités mentionnées.

#### **3.1. Obligations relatives à la mise en œuvre des actions :**

Pour la mise en œuvre de ces objectifs la Chambre d'Agriculture s'engage à :

- faire connaître au public et à ses partenaires le concours du Département,
- faire figurer le logo du Département sur tous les documents d'annonce des activités visées dans la convention conformément à la charte graphique,
- faire figurer dans les documents qu'elle édite, destinés au public ou à ses membres, une mention indiquant l'aide que lui apporte le Département,
- accepter et faciliter tout contrôle de l'emploi de l'aide départementale par les agents dûment habilités du Département,
- mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs,
- organiser et animer deux réunions de comités de pilotage par an, suivant les termes décrits à l'article 2.

La Chambre d'Agriculture proposera un tableau de bord de suivi des actions en cours et le présentera lors des comités techniques de préparation des comités de pilotage et lors des comités de pilotage.

#### **3.2. Obligations comptables :**

Pour atteindre les objectifs fixés à l'article 1, la Chambre d'Agriculture s'engage au niveau comptable à :

- adopter un cadre budgétaire et comptable conforme aux règles en vigueur,
- fournir, pour le 30 juin de chaque année, les comptes du dernier exercice connu (bilan, compte de résultats et annexe au 31 décembre), approuvés par le Préfet.

Ces documents devront faire clairement ressortir l'ensemble des subventions, participations et aides diverses obtenues, qu'elles soient publiques ou privées, chiffrables ou valorisées. Conformément à la loi N° 92-125 du 6 février 1992, ces pièces seront annexées au compte administratif du Département, si les subventions versées dépassent 75 000 € ou représentent plus de 50 % du budget total de l'organisme.

- affecter les fonds à des actions précises décidées en accord avec le Département et conformes aux objectifs cités dans le préambule.

### **ARTICLE 4 – MONTANT DE LA SUBVENTION ET CONDITION DE PAIEMENT**

#### **4.1. Montant de la subvention :**

Le Département s'engage à soutenir financièrement la réalisation des actions conformes aux objectifs cités dans le préambule et validées par le comité de pilotage. Ce soutien se traduira par le versement d'une subvention annuelle décomposée par action.



La subvention s'élève à 450 000 € pour la première année d'exécution (2008). Le montant de la subvention accordée pour les années suivantes sera déterminé en fonction de la réalisation des objectifs de l'année précédente et du programme d'action présenté.

Un avenant à la présente convention fixera le montant de la subvention pour les années ultérieures, sous réserve du vote préalable des crédits par le Département.

#### **4.2. Modalités de versement :**

Le versement de la subvention accordée sera effectué en deux fois :

- le premier versement, correspondant à la moitié de la subvention, dès que la délibération (vote du budget primitif) du Département aura été rendue exécutoire,
- le second interviendra après la seconde réunion d'évaluation citée plus haut.

Pour la première année d'exécution de la convention, la subvention sera versée en une fois, après signature par les deux parties.

Le paiement de la subvention sera effectué au compte suivant :

Chambre d'Agriculture – Agent Comptable – T.P. MELUN  
Compte 00001000091 – Clé 71 – Code Banque 10071 – Guichet 77000

#### **ARTICLE 5 – RESTITUTION EVENTUELLE DE LA SUBVENTION**

Le bénéficiaire devra restituer tout ou partie de la subvention qu'il a reçue :

- si la subvention est utilisée pour des activités non conformes à celles qui ont été définies à l'article 1 ;
- si les moyens mis en œuvre sont manifestement insuffisants pour atteindre les objectifs fixés ;
- si la qualité des prestations fournies n'est pas conforme aux prévisions ;
- en cas de résiliation (se rapporter aux conditions prévues à l'article 8, alinéa 2).

#### **ARTICLE 6 – DURÉE DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet à compter de sa signature et est conclue pour une durée de trois ans. Les conditions de son renouvellement seront arrêtées à l'automne 2008 afin de pouvoir être approuvées par l'Assemblée départementale, lors de l'examen du budget pour l'année 2009.

#### **ARTICLE 7 – MODIFICATION DE LA CONVENTION**

Toute modification apportée à la présente convention fera l'objet d'un avenant.

#### **ARTICLE 8 – RÉSILIATION DE LA CONVENTION**

La présente convention sera résiliée de plein droit et sans préavis par le Département dans les cas mentionnés à l'article 5.

Dans tout autre cas, elle pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant un préavis de 2 mois.

En aucun cas, la résiliation ne peut donner lieu à indemnité.

#### **ARTICLE 9 – RÈGLEMENT DES LITIGES**

Les parties à la présente convention s'engagent à rechercher une issue amiable à tout litige. A défaut, la juridiction compétente pour en connaître sera le Tribunal Administratif de Melun.

Fait en 2 exemplaires originaux

A Melun, le

Pour le Département

Pour la Chambre d'Agriculture

Le Président Le Président du Conseil général



## ANNEXE : FICHES-ACTIONS 2008

### Elaboration de références thématiques analytiques Itinéraires bas intrants et systèmes de cultures intégrés

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Sébastien Piaud</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Mobiliser techniquement les agriculteurs afin de leur faire adopter dans leurs pratiques la production intégrée
<b>Améliorations attendues</b>	Réduction de l'utilisation des intrants Transparence des pratiques Elaborer des références sur les six cultures les plus importantes du département et conseiller les agriculteurs
<b>Obstacles à surmonter</b>	Sensibilisation en rapport avec la situation économique Volume et conditions des accompagnements financiers des agriculteurs aux changements de pratiques (évaluation du risque économique) Freins des coopératives Trouver des agriculteurs s'engageant dans de l'expérimentation
<b>Conditions indispensables</b>	Démontrer aux agriculteurs par des visites de plaine l'efficacité et la faisabilité technique de cette production intégrée Assurer la diffusion (voir fiche Info.pl@ine intégré) Sensibiliser et former les agriculteurs
<b>Indicateurs de résultats</b>	Surfaces et types de cultures mises en production intégrée Nombre d'agriculteurs impliqués dans ces démarches Nombre de démonstrations et visites de parcelles d'essais Nombre de parcelles d'essais mises en œuvre Nombre de sessions et d'agriculteurs ayant participé à une formation production intégrée

#### FINANCEMENT

Dépenses		Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)	Montant (€)
Expérimentation ITK	25	800,00€	4000,00€
Expérimentation SCI	25	800,00€	30950,00€
Formation (3 jours)	12	20900,00€	
Visite d'expérimentations / démonstration	6	10450,00€	
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>110950,00€</b>	<b>70950,00€</b>

#### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Expérimentations ITK et SCI	80	Continu	
Visite d'expérimentation / démonstration	10	mars - juin	

Formation	20	novembre à mars
<b>total</b>	<b>110</b>	

## Actions sur territoires prioritaires

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Anne Papin / Laurent Royer/Anne Boutin/Thierry Pecquet</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Dans le cadre du PDE, assurer l'animation d'un territoire prioritaire afin de mobiliser les agriculteurs vers la réduction de l'utilisation des intrants Coordonner techniquement les cinq territoires prioritaires
<b>Améliorations attendues</b>	Réduction de l'utilisation des intrants Transparence des pratiques Diagnostic commun et Management environnemental Echange technique entre les porteurs de projet
<b>Obstacles à surmonter</b>	Coordination de l'ensemble des acteurs du territoire Mobilisation des agriculteurs
<b>Conditions indispensables</b>	Organiser le conseil, les formations, et la coordination de l'ensemble des intervenants Assurer un suivi technique
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre de diagnostics réalisés Projet territorial collectif Nombre d'agriculteurs engagés dans de la réduction de l'utilisation des intrants Nombre d'agriculteurs mobilisés dans les territoires

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
Animation territoire	95	61 275,00€	Conseil Général	30 725,00€
Animation comité technique porteurs de projet	15	9 675,00€	CA77	40 225,00€
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>70 950,00€</b>		<b>70 950,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Diagnostic	20	Continu	
Sensibilisation et conseils techniques	50	Continu	
Réunion agriculteurs	20	Continu	
Animation comité technique porteurs de projet	15	mini 1 fois par mois	
<b>total</b>	<b>105</b>		

## Info.pl@ine et Info.pl@ine intégré

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Eric Bizot</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Diffuser chaque semaine des conseils techniques, agronomiques et réglementaires de production en grandes cultures en lien avec l'environnement et l'économie des exploitations
<b>Améliorations attendues</b>	Optimiser et réduire les apports d'intrants. Proposer des solutions agronomiques économiquement viables.
<b>Obstacles à surmonter</b>	Diffuser deux bulletins Info.pl@ine dont un spécifique à la production intégrée régulièrement. Info.pl@ine diffusion hebdomadaire ; Info.pl@ine intégré diffusion au minimum mensuel avec accentuation sur les périodes clés (semis, désherbage, ...)
<b>Conditions indispensables</b>	Création d'un réseau d'observations régulières des parcelles et de l'état sanitaire pour la construction du conseil. Utilisation d'informations extérieures
<b>Indicateurs de résultats</b>	Diffusion hebdomadaire par mail ou fax des conseils en production intégrée. Nombre d'abonnés Indicateurs Ecart par rapport aux conseils

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
Observations :	146	94 170,00€	Conseil Général	55 000,00€
Rédaction, info technique :	105	67 725,00€	CA77	142 355,00€
Maintenance et secrétariat	52	33 540,00€		
Inscription journées techniques. Petit matériel de mesures et de piégeages insectes.		1920		
<b>Total</b>	<b>303</b>	<b>197 355,00€</b>		<b>197 355,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Observations en plaine	126	sept à août suivant	
Planification des messages techniques	10	sept à août suivant	
Planification des tours de plaine	10	sept à août suivant	
Observations terrains, comptages, photos...	30	mars à sept	
Convocations aux rencontres "bout de champ"	5	sept 05 à août 06	
Rédaction des messages hebdomadaires	100	année	
Envoi aux abonnés par e-mail ou par fax. Tenue des fichiers	19	année	
Stratégie pour relancer l'opération	3	oct	
<b>total</b>	<b>303</b>		

## Gestion quantitative de l'eau (irrigation)

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Laurent Proffit</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Optimiser et réduire si possible les consommations d'eau. Mettre en place une gestion quantitative sur les exploitations et par territoire. Informer et préconiser des méthodes viables d'irrigation. Parution d'un conseil Irri.pl@ine
<b>Améliorations attendues</b>	Optimisation du matériel d'aspersion Développement d'un raisonnement quant aux cultures, à l'assolement et à l'irrigation impliquant une rationalisation de l'utilisation de l'eau par une meilleure efficacité de l'eau utilisée
<b>Obstacles à surmonter</b>	Connaissance du matériel en place. Connaissance des contrats de production impliquant une irrigation. Implication des agriculteurs dans la remontée d'informations pour la construction du conseil
<b>Conditions indispensables</b>	Veiller à l'équilibre économique des exploitations. Nécessité d'information en temps réel agrométéo pour une bonne adéquation du conseil à la production et aux conditions climatiques
<b>Indicateurs de résultats</b>	Etat des lieux du matériel et évolution Consommation par exploitation, par territoire Evolution des surfaces de cultures irriguées (maïs, blé, betteraves, légumes...) Nombre d'abonnés à Irri.pl@ine Nombre de projets d'agriculteurs

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
animation de l'action :	10	6 450,00€	Conseil Général	17 000,00€
enquête des pratiques	10	6 450,00€	CA77	18 475,00€
Rédaction/diffusion Irri.pl@ine	30	19 350,00€		
réunion d'information	5	3 225,00€		
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>35 475,00€</b>		<b>35 475,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Réalisation d'enquête annuelle de pratiques et d'information sur le matériel	5	dernier semestre	
Saisie, analyse et conclusions	5	dernier trimestre	
<a href="mailto:Irri.pl@ine">Irri.pl@ine</a>	30	continu	
Réunions d'information	5	continu	
Animation et communication	10	continu	
<b>total</b>	<b>55</b>		

## Transparence des pratiques et gestion des indicateurs d'évolution des pratiques agricoles

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Laurent Royer / Olivier Barnay</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Connaître les pratiques agricoles et notamment celles ayant un impact environnemental (pratiques de désherbage liées aux herbicides) Obtenir une remontée organisée des pratiques agricoles réalisées sur les territoires prioritaires et sur le département. Renseigner les indicateurs du PDE et les indicateurs du groupe technique (35 indicateurs à renseigner et analyser)
<b>Améliorations attendues</b>	Favoriser la prise de conscience des agriculteurs ainsi que le changement de pratiques agricoles ayant un impact négatif sur l'eau. Connaître la réalité des pratiques agricoles
<b>Obstacles à surmonter</b>	Organiser la remontée des informations via différents partenaires. Saisie des données. Origine et véracité de la donnée.
<b>Conditions indispensables</b>	Informatisation et gestion d'une base de données. Organiser le lien informatique avec les systèmes existants chez les agriculteurs et à l'aide du Diagnostic Agro-Environnemental
<b>Indicateurs de résultats</b>	Parution d'une synthèse annuelle de l'ensemble des indicateurs Nombre d'agriculteurs participant à la remontée des informations

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
Animation et coordination	15	9 675,00€	Conseil Général CA77	35 275,00€
Gestion et analyse Base de Données	60	38 700,00€		27 000,00€
Rédaction/diffusion d'un document de synthèse	20	12 900,00€		
Frais d'impression et diffusion		1 000,00€		
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>62 275,00€</b>		<b>62 275,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Animation du groupe technique et partenaires	15	Continu	
Saisie, enregistrement et gestion de la base de données	45	Continu	
Analyse et interprétation	15	Continu	
Restitution des indicateurs et synthèse annuelle	20	Continu	
<b>total</b>	<b>95</b>		

## Concept Qualité 77

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Anne Boutin</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Maintenir et développer la mobilisation des agriculteurs vers l'agriculture raisonnée et les démarches de qualification et / ou certification
<b>Améliorations attendues</b>	Poursuite de l'action menée précédemment et capitaliser les 350 diagnostics réalisés pour une certification ou une qualification des exploitations. Assurer au travers de l'animation la cohésion de l'ensemble des partenaires (coopératives, centres de gestion)
<b>Obstacles à surmonter</b>	Absence du financement du diagnostic
<b>Conditions indispensables</b>	Organiser des formations pour les agriculteurs Diffuser de l'information Simplifier la démarche de diagnostic
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre de diagnostics réalisés Surface concernée Nombre d'exploitations qualifiées Nombre de formations

### FINANCEMENT

Dépenses		Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)	Montant (€)
Animation, formation	28	18 060,00€	Conseil Général 10 000,00€
Communication diffusion	1	940,00€	CA77 10 000,00€
<b>Total</b>		<b>20 28000,00€</b>	<b>20 000,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Animation	12	Continu	
Formation	5	Continu	
Communication	5	continu	
Diagnostic	6	continu	
<b>total</b>	<b>28</b>		



## Agriculture Biologique

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Charlotte Glachant / Claude Aubert</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Transfert de techniques de désherbage biologique vers les agriculteurs classiques du département
<b>Améliorations attendues</b>	Réduction de l'emploi des herbicides en grandes cultures et utilisation de pratiques de désherbage alternatif
<b>Obstacles à surmonter</b>	Création de références et de méthodologies pour le désherbage mécanique
<b>Conditions indispensables</b>	Utilisation des réseaux d'agriculteurs sensibilisés aux systèmes de cultures intégrés par le biais d'Info.pl@ine Participation des agriculteurs bio
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre de journées techniques organisées pour des démonstrations Pourcentage d'agriculteurs et surfaces pratiquées avec du désherbage mécanique Nombre de participants aux réunions de terrain Réalisation d'un document écrit

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
Suivi d'expérimentations	20	12 900,00€	Conseil Général	18 000,00€
Rédaction	5	3 225,00€	CG PARC bio	7 000,00€
Mise en forme et diffusion	3	1 350,00€	CA77	5 000,00€
Transfert de méthodologie (désherbage mécanique)	15	9 675,00€		
Frais d'impression et d'envoi		2 850,00€		
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>30 000,00€</b>		<b>30 000,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Mise en place d'expérimentations chez des agriculteurs bio	5	mars	
Mise en place d'expérimentation chez des agriculteurs bio	15	avril à juin	
Organisation de visites sur le terrain	3	juin juillet	
transfert de méthodologie (désherbage mécanique)	9	continu	
Rédaction et diffusion d'un document de synthèse	5	septembre	
<b>total</b>	<b>37</b>		

## Maraîchage et protection de l'eau

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Marc Willenbucher / Serge Mercier</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Optimiser l'utilisation de l'eau sur l'exploitation et améliorer les pratiques phytosanitaires en informant et en sensibilisant les maraîchers sur les risques environnementaux Créer et diffuser à tous les producteurs des outils fiables de prise de décision pour les choix variétaux et les traitements les plus économes respectueux de l'environnement et de la ressource en eau
<b>Améliorations attendues</b>	Réduire l'emploi des produits phytosanitaires au minimum indispensables en choisissant les plus sélectifs et dans le respect de la réglementation Etudier les systèmes d'irrigation et de matériel de pompage pour optimiser leur consommation et leur production
<b>Obstacles à surmonter</b>	Connaissance des maraîchers et implication Recueillir, analyser et intégrer les fiches des autres régions dans une mise en page unique Parution aux périodes d'utilisation
<b>Conditions indispensables</b>	Avoir une transparence des pratiques Nécessité de coordonner ces publications avec celles des autres régions
<b>Indicateurs de résultats</b>	Comparaison des consommations en eau. Indicateurs de transparence de pratiques (consommation de produits, types de produits phytos, ...). Evolution du matériel (pompe, moteur, matériel d'aspersion, ...) Deux guides à publier chaque année : l'un sur les choix variétaux, l'autre sur les homologations et conditions d'emploi des produits phytosanitaires avec des notes de conseils sur les dates prévisionnelles par culture.

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
Gestion quantitative de l'eau	20	12 900,00€	Conseil Général	15 000,00€
Guides	30	19 350,00€	CA77	19 670,00€
Documentation et diffusion		2 420,00€		
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>34 670,00€</b>		<b>34 670,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie annuelle des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Analyse des pratiques phytosanitaires	5	continu	
Etat des lieux du matériel	5	continu	
Synthèse et bilan des améliorations potentielles	5	continu	
Réunion d'information et de sensibilisation	6	A définir	
Phytosanitaires : modifications homologations	8	année	
Elaborer les fiches, rédaction	10	octobre	
Réunion de mise en commun avec les autres régions	2	octobre	
Carnets Pilotage Laitue	5	novembre	
Carnets de pilotage pour plantes condimentaires	2	mars	
Notes fruits rouges et asperges	2	mars	
<b>total</b>	<b>50</b>		

## Conseil Environnemental

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Sébastien Piaud/Eric Bizot/Laurent Royer</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Mettre en œuvre collectivement avec la participation des organisations délivrant du conseil agricole un accompagnement des agriculteurs visant à la réduction des intrants.
<b>Améliorations attendues</b>	Passer du stade de la création de référence au conseil environnemental aux agriculteurs avec tous les partenaires réalisant du conseil sur le département : coopératives, négoce, conseillers indépendants, centres de gestion, CETA, GDA, ...
<b>Obstacles à surmonter</b>	Coordination et implication de certains acteurs
<b>Conditions indispensables</b>	S'accorder sur les références et les résultats Donner les conditions d'application du conseil environnemental Mettre en commun les expérimentations, les essais, les résultats et le conseil Création d'un outil commun de diffusion comme un site Internet Réalisation d'un diagnostic en commun Création d'une formation inter-organismes à destination des agents de développement et de conseil
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre d'essais mis en commun Nombre d'agriculteurs ayant reçu un conseil environnemental Diffusion du conseil et utilisation par les agriculteurs RSH mis en commun Synthèse blé, colza, orge

## FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
Animation	15	9 675,00€	Conseil Général	18 000,00€
Expérimentation et diagnostic	15	9 675,00€	CA77	18 475,00€
Création des outils et d'une formation inter-organismes	10	6 450,00€		
Diffusion du conseil environnemental ; Communication technique (synthèse blé, colza, orge et RSH)	15	9 675,00€		
Frais impression, diffusion		1 000,00€		
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>36 475,00€</b>		<b>36 475,00€</b>

## MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Animation	15	Continu	
Expérimentation	15	Continu	
Mise en place des outils et création formation inter-organisme	10	premier semestre	
Communication et diffusion	15	continu	
<b>total</b>	<b>55</b>		

## Suivi et développement de cultures environnementales et dédiées à la production de biomasse

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Laurent Proffit / Rémi Fortier</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Mettre en place des cultures environnementales et productrices de biomasse non alimentaire (miscanthus, taillis à courte rotation, ...) sur des zones sensibles. Evaluer les conditions d'implantations et les potentialités en fonction des sols seine-et-marnais
<b>Améliorations attendues</b>	Augmenter la surface de ce type de cultures sur le département et sur des zones prioritaires comme les points de captages Créer de la référence technique et du conseil pour l'implantation de ces cultures et le suivi en végétation
<b>Obstacles à surmonter</b>	Manque de connaissances sur la culture, de références et de perspectives par rapport à ces nouvelles cultures de la part des agriculteurs. Trouver des débouchés (accord avec des industriels / entreprises de transformation / utilisateurs finaux)
<b>Conditions indispensables</b>	Sensibilisation des agriculteurs Créer des références techniques départementales et implanter des parcelles de démonstration Evaluer leur efficacité environnementale
<b>Indicateurs de résultats</b>	Surface développée en cultures nouvelles environnementales Nombre d'agriculteurs impliqués et/ou sensibilisés Nombre de parcelles suivies

### FINANCEMENT

Dépenses		Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)	Montant (€)
Expérimentation	10	450,00€	Conseil Général 12 000,00€
		6	
Démonstration et animation	18	610,00€	CA77 10 640,00€
		11	
Conseil	3	225,00€	
Frais d'analyse de sol	1	355,00€	
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>33640,00€</b>	<b>22 640,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Animation	18	Continu	
Expérimentation	10	Continu	
Conseil technique	5	continu	

	<b>total</b>	<b>33</b>		
--	--------------	-----------	--	--

## Lutte biologique, qualité des fruits et biodiversité en arboriculture

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Nicolas Bernollin</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Développer des pratiques viables de productions écologiques chez les arboriculteurs et évaluer l'impact sur la biodiversité
<b>Améliorations attendues</b>	Réduire l'impact de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et des engrais sur les ressources naturelles. Augmentation de la biodiversité dans les vergers
<b>Obstacles à surmonter</b>	Prouver l'efficacité des méthodes conseillées par des démonstrations positives dans les exploitations concernées Sensibilisation à la biodiversité
<b>Conditions indispensables</b>	Motivation des producteurs suivant le contexte commercial
<b>Indicateurs de résultats</b>	Evaluation des variations de populations d'oiseaux, chiroptères, ... indicateurs de biodiversité et de qualité de milieu. Comptage dans les nichoirs. Nombre d'analyses de rameaux réalisées Nombre d'hectares enherbés Nombre d'hectares en confusion sexuelle carpacapses

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
Animation de l'action :	10	6 450,00€	Conseil Général	12 000,00€
Suivi producteurs	20	12 900,00€	CA77	12 105,00€
Matériel (détail)		2 820,00€		
- confuseurs				
- bandes cartonnées				
- frais d'analyses rameaux				
Frais de photocopies et reliures		1 935,00€		
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>24 105,00€</b>		<b>24 105,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Commandes groupées de produits phytos biologiques	2		
Analyses de rameaux : organisation, interprétation	4	janvier	
Plan de fertilisation, calculs parcelles et exploitation	4	février	
Commande groupée de confuseurs	2	mars	
Pose de nichoirs	4	mars	
Organisation voyage d'étude axé sur la production intégrée	4	mai	
Formation, information des producteurs	4	année	
Contrôle occupation des nichoirs	3	automne	
Suivi cahier des charges et aide enregistrement des pratiques	3	novembre	
<b>total</b>	<b>30</b>		

## Techniques Culturelles Simplifiées (TCS)

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Laurent Proffit / Claude Aubert</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Mobiliser techniquement les agriculteurs sur la mise en œuvre de TCS visant à réduire l'utilisation des intrants et en faveur de la biodiversité
<b>Améliorations attendues</b>	Réduction de l'utilisation des intrants Transparence des pratiques Elaborer des références sur la mise en œuvre de techniques sans labour et de semis-direct Information sur ces techniques
<b>Obstacles à surmonter</b>	Connaissance en machinisme Animation de groupes déjà constitués Trouver des parcelles d'essais
<b>Conditions indispensables</b>	Démontrer aux agriculteurs par des visites de plaine l'efficacité et la faisabilité technique Evaluer le gain économique et environnemental Evaluation de l'impact sur le sol et son fonctionnement
<b>Indicateurs de résultats</b>	Evaluation des gains techniques et économiques à la mise en œuvre de TCS (non labour, semis direct, ..) Nombre d'Agriculteurs ayant acquis du matériel de TCS Nombre d'agriculteurs et surfaces impliqués en TCS Nombre d'essais mis en oeuvre

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
Expérimentation suite de parcelles	20	12 900,00€	Conseil Général	12 000,00€
Organisation de démonstrations, visites d'essais	10	6 450,00€	CA77	11 575,00€
Formation	5	3 225,00€		
Communication		1 000,00€		
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>23 575,00€</b>		<b>23 575,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb de jours	Prévision (mois)	réalisation
Expérimentations	20	Continu	
Visite d'expérimentations / démonstrations	10	mars - juin	
Formation	5	novembre à mars	
Communication		continu	
<b>total</b>	<b>35</b>		

## Promotion des agromatériaux

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Rémi FORTIER</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Utilisation d'agromatériaux certifiés et/ou normés issus de Seine-et-Marne dans l'écoconstruction : 2008 : émergence agromatériaux issus de Seine-et-Marne 2009 : émergence filière 2010 : structuration filière
<b>Améliorations attendues</b>	- nouveaux débouchés pour l'agriculture de Seine-et-Marne - intégration de nouveaux agromatériaux et définition de la nouvelle filière (exemple : miscanthus, chanvre, paille, lin, bois...) - implantation/création d'entreprises
<b>Obstacles à surmonter</b>	confidentialité des filières montant investissement connaître la réalité du marché
<b>Conditions indispensables</b>	action de prospection vers les industries de transformation action à développer en partenariat avec les dynamiques territoriales existantes (CC Pays Fertois, Pays de L'Ourcq, Deux Fleuves, Moret-Seine-et-Loing) ou émergentes (Dammartin-en-Goële...) Partenariat avec le pôle Advancity, l'ARENE, Seine-et-Marne Développement, architectes et sociétés oeuvrant pour l'écoconstruction
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre de projets "Agromatériau" Nombre de projets d'écoconstruction valorisant les produits 77 Nombre de réunions / prospects / contacts Constitution d'une base de données entreprises

### FINANCEMENT

Dépenses		Recettes	
	Nombre de jours	Montant (€)	Montant (€)
temps d'animateur :	33	21 285,00€ - €	<b>Conseil Général</b> Conseil Régional autres sponsors  Chambre d'Agriculture
			<b>15 000 €</b>    6 285 €
<b>Total</b>		<b>21 285,00€</b>	<b>21 285,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb jours	Prévision (mois)	Réalisation
Accompagnement idée/projets Agriculteurs	15	2008	
Manifestation "Agromatériau"	5	2008	
identification des besoins en écoconstruction (type de produit, quantité...)	5	2008	
Participation et appuis aux actions des EPCI	8	2008	
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>		



## Litière et fumier de la filière équine

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Yvan GALLAIS</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	permettre un approvisionnement de litière à base de miscanthus et une reprise des fumiers pour produire de l'énergie
<b>Améliorations attendues</b>	répondre à la demande des cavaliers et des centres équestres
<b>Obstacles à surmonter</b>	Mobiliser la filière équine
<b>Conditions indispensables</b>	expérimenter dans les deux directions (litière, méthanisation) partenariat avec l'Etablissement Régional de l'Elevage
<b>Indicateurs de résultats</b>	

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	Nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
temps d'animateur :	15	9 675,00€ - €	<b>Conseil Général</b> Conseil Régional autres sponsors	<b>5 000,0 €</b>
frais de consultant		5 000,00€	ERE (auto-finance 1/2)	3 225,0 €
Etablissement Régional de l'Elevage	10	6 450,00€	Chambre d'Agriculture	12 900,0 €
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>21 125,00€</b>		<b>21 125,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb jours	Prévision (mois)	Réalisation
suivi des essais de litière à base de miscanthus	10	semestre 1-2008	
pré-étude d'un projet d'écoulement du fumier de cheval (inventaire et cartographie des flux)	15	semestre 2-2008	
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>		

## Mise en place des projets de méthanisation

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Yvan Gallais</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	accompagner les projets de méthanisation des producteurs
<b>Améliorations attendues</b>	production d'énergie renouvelable à partir de biomasse création d'entreprises / emplois
<b>Obstacles à surmonter</b>	Législation sur les déchets et leur utilisation, financement des études, bonne connaissance des déchets , encadrement technique pour une activité nouvelle dans la région.
<b>Conditions indispensables</b>	volonté entrepreneuriale des porteurs de projets, connaissance en biologie appui d'expert, disponibilité durable des déchets organiques organisation de la filière d'approvisionnement
<b>Indicateurs de résultats</b>	état d'avancement des projets

### FINANCEMENT

Dépenses		Recettes	
	Nombre de jours	Montant (€)	Montant (€)
temps d'animateur :	55	35 475,00€	Conseil Général Conseil Régional autres sponsors 20 000,0 €
stagiaire		- €	
Analyses		3 000,00€	Le Producteur Chambre d'Agriculture 6 000,0 €
		2 000,00€	
<b>Total</b>		<b>40 475,00€</b>	<b>40 475,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb jours	Prévision (mois)	Réalisation
suivi des dossiers des porteurs de projets	30		
inventaire des déchets disponibles dans la région	25		
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>		

## Création de trois évènements pour développer la vente directe à la ferme et contribution au développement de production de qualité

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Claire MASSON</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Augmenter la fréquentation des fermes qui vendent en direct Développement d'activité économique en milieu rural
<b>Améliorations attendues</b>	Découverte de l'agriculture par les urbains développement de l'activité dans l'année
<b>Obstacles à surmonter</b>	Aide à l'investissement pour les producteurs (affichage de présentation des fermes)
<b>Conditions indispensables</b>	embauche d'une personne
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre de producteurs présents à chaque évènement nombre de visiteurs réaction des producteurs lors des réunions de bilan

### FINANCEMENT

Dépenses		Recettes		
	Nombre	Montant (€)		Montant (€)
temps d'animateur :	155	99 975,00€	<b>Conseil Général</b>	<b>30 000,0 €</b>
		- €	Conseil Régional	30 000,0 €
conception et impression de documents pour les trois évènements		20 000,00€	autres sponsors	15 000,0 €
Conception de panneaux pour les producteurs		3 000,00€		
autres dépenses		30 000,00€		
Sites Internet			Chambre d'Agriculture	77 975,0 €
<b>Total</b>		<b>152 975,00€</b>		<b>152 975,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb jours	Prévision (mois)	Réalisation
Création et fonctionnement d'une structure associative "Champs de Saveurs"		sept-07	Fait
balade du goût	50	Mai à Octobre 2007	
Balade printanière (fin mars)	50	Novembre à Avril 2008	
Balade Bien-Etre (fin mai)	50	Avril à Juin 2008	
Signalétique à l'entrée de chaque ferme	5	Dernier trimestre 2007	en cours
<b>TOTAL</b>	<b>155</b>		

## Chèque cadeau du terroir

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Claire MASSON</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	mettre en place l'activité de chèque cadeau de produits fermiers
<b>Améliorations attendues</b>	Promotion des produits au travers de nouveaux canaux Déplacement des consommateurs dans les fermes Communication vers les citoyens
<b>Obstacles à surmonter</b>	saisonnalité de la prospection (Noël...) coût de l'intendance
<b>Conditions indispensables</b>	
<b>Indicateurs de résultats</b>	nombre de chèques cadeaux

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	Nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
temps d'animateur :	43	27 735,00€	<b>Conseil Général</b> Conseil Régional autres sponsors	<b>15 000,0 €</b>
		- €		3 000,0 €
Stagiaire commercial		2 000,00€		
Impression des chèques		10 000,00€	Chambre d'Agriculture	23 235,0 €
Site Internet		1 500,00€		
<b>Total</b>		<b>41 235,00€</b>		<b>41 235,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb jours	Prévision (mois)	Réalisation
Mise en place du concept	5		
Conception et imprimerie des chèques cadeaux	3		
Prospection des Comités d'entreprise, Communautés de communes, Conseil Général,...	20		
Administration de l'activité	10		
mise à jour du site Internet	5		
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>		

## Faire émerger des projets d'aménagement du bâti agricole

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Isabelle CHANCLUD</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Permettre de transformer du bâti agricole actuellement inutilisé et créer ainsi une activité économique (à préciser : activité artisanale, de service, industrie, tourisme...)
<b>Améliorations attendues</b>	Valoriser du patrimoine qui risque l'abandon Améliorer la qualité du paysage
<b>Obstacles à surmonter</b>	Connaissance par les mairies et les Communautés de communes des bâtis agricoles Arriver à prendre contact avec les propriétaires directement
<b>Conditions indispensables</b>	Prospection bien organisée (canton par canton) Préparer un bon argumentaire sur les possibilités de transformation du bâti agricole (quelle transformation : en tertiaire (bureaux), logements, industrie...) partenariat avec le CAUE, le CG, le Comité Départemental du Tourisme, des cabinets d'architecte
<b>Indicateurs de résultats</b>	nombre de cantons prospectés rapports de la prospection sur chaque canton

### FINANCEMENT

Dépenses		Recettes		
	Nombre de jours	Montant (€)	Montant (€)	
temps d'animateur :	72	46 440,00€ - €	<b>Conseil Général</b> Conseil Régional autres sponsors  CAUE	<b>25 000,0 €</b>
Coût du cabinet d'architecte pour établir des exemples de réalisation		10 000,00€	Chambre d'Agriculture	31 440,0 €
<b>Total</b>		<b>56 440,00€</b>		<b>56 440,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb jours	Prévision (mois)	Réalisation
Elaboration des dispositifs : - logements jeunes - accueil d'entreprises - gîtes, hébergement	10	Trimestre 1 de 2008	
Prise de contact sur les cantons choisis par le Conseil Général (4 cantons en 2008)	40	année 2008	
Compte rendu, document de synthèse	12	année 2008	
Accompagnement et développement des projets	10		
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>		

## Jachères apicoles

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Bertrand FEYDY</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	mettre à disposition des apiculteurs des surfaces mellifères
<b>Améliorations attendues</b>	Concertation entre apiculteurs et agriculteurs utilisation positive des jachères bonne communication auprès du public
<b>Obstacles à surmonter</b>	participation des agriculteurs (coût de l'implantation)
<b>Conditions indispensables</b>	participations financières pour les semences ou l'implantation
<b>Indicateurs de résultats</b>	nombre d'ha implantés

### FINANCEMENT

Dépenses		Recettes	
	Nombre de jours	Montant (€)	Montant (€)
temps d'animateur :	17	10 965,00€ - €	<b>10 000,0 €</b>
Subvention du CG (60 € / ha)		6 000,00€	6 965,0 €
<b>Total</b>		<b>16 965,00€</b>	<b>16 965,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb jours	Prévision (mois)	Réalisation
Communication sur l'action auprès des agriculteurs	2	avr-08	
suivi des contrats entre la DDA et la CA 77; contrat entre DDA et CA 77; contrat entre apiculteurs et agriculteurs	15	avril et mai 2008	
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>		

## Communiquer pour valoriser l'agriculture

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Isabelle CHANCLUD</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Produire et diffuser des supports pédagogiques destinés aux enfants des écoles des Gâtinais français et bocage
<b>Améliorations attendues</b>	Meilleure connaissance de l'environnement naturel et de l'agriculture
<b>Obstacles à surmonter</b>	
<b>Conditions indispensables</b>	Partenariat CRDP/CDDP
<b>Indicateurs de résultats</b>	Diffusion des cédéroms à la rentrée scolaire 2008

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	Nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
temps d'animateur :	20	12 900,00€ - €	<b>Conseil Général</b> Conseil Régional autres sponsors	<b>3 000,0 €</b>
			Chambre d'Agriculture	9 900,0 €
<b>Total</b>		<b>12 900,00€</b>		<b>12 900,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb jours	Prévision (mois)	Réalisation
Réunion comité pilotage 1x/mois	10		
Réunion CRDP CDDP 1x/trimestre	3		
Conception outil	7		
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>		

## Créer 10 tours de plaine pour les urbains dans l'année

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Isabelle CHANCLUD</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Communiquer sur le métier d'agriculteur
<b>Améliorations attendues</b>	Bonne compréhension du métier d'agriculteur par leurs voisins
<b>Obstacles à surmonter</b>	
<b>Conditions indispensables</b>	Outils de communication partenariat des EPCI
<b>Indicateurs de résultats</b>	nombre de tours de plaine dans l'année

### FINANCEMENT

Dépenses		Recettes	
	Nombre de jours	Montant (€)	Montant (€)
temps d'animateur :	48	30 960,00€ - €	<b>Conseil Général</b> Conseil Régional autres sponsors  Chambre d'Agriculture
			<b>5 000,0 €</b>   25 960,0 €
<b>Total</b>		<b>30 960,00€</b>	<b>30 960,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb jours	Prévision (mois)	Réalisation
prospection des EPCI et communes	10		
repérage des exploitations sur chaque territoire	10		
conception et réalisation des tracts	3		
édition d'un document remis lors du tour de plaine type "les activités agricoles du mois, du trimestre..."	5		
créer une série de panneaux, "L'agriculture aux quatre saisons", utilisables lors des tours de plaine	5		
Suivi des tours de plaine	15		
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>		



## Développer les "randonnées gourmandes" sur la Seine-et-Marne

<b>Responsable de l'action</b>	<b>Isabelle CHANCLUD</b>
<b>Objectif à atteindre</b>	Créer 5 nouvelles "randonnées gourmandes" dans le département chaque année
<b>Améliorations attendues</b>	Ouvrir les fermes des producteurs fermiers aux randonneurs Améliorer la communication Vendre des produits fermiers
<b>Obstacles à surmonter</b>	Partenariat locaux avec les associations de randonneurs
<b>Conditions indispensables</b>	Financement de la mise en place Partenariat avec CODERANDO qui nous met en rapport avec les associations
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre de nouvelles "randonnées" chaque année

### FINANCEMENT

Dépenses			Recettes	
	Nombre de jours	Montant (€)		Montant (€)
temps d'animateur :	75	48 375,00€	<b>Conseil Général</b>	<b>20 000 €</b>
		- €	Conseil Régional	
impression de tract (10 X 200 €)		2 000,00€	autres sponsors	
stagiaire		2 000,00€	participation CODERANDO	
participation CODERANDO			participation des associations	
participation des associations			participation des OTSI	
participation des OTSI			Chambre d'Agriculture	32 375 €
Assurance				
<b>Total</b>		<b>52 375,00€</b>		<b>52 375,00€</b>

### MISE EN OEUVRE

Chronologie des principales tâches	nb jours	Prévision (mois)	Réalisation
prospection auprès des associations	8	année 2008	
définition des projets	7		
conception des itinéraires des balades en lien avec les associations	25		
création des réseaux de producteurs fermiers sur chaque randonnée	10		
gestion administrative (autorisation, signalétique, finances...)	10		
communication	5		
bilans	10		
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>		

